

Réf: Dossier 226794

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MALUM SECURITE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN NON LOIN DE L'EGLISE REVEIL, Lot 617, Ilot
49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALUM SECURITE »

Objet : GARDIENNAGE , ASSISTANCE , SECURITE PRIVEE ,
SECURITE ELECTRIQUE , AGENT DE SECURITE INCENDIE ,
GARDE RAPPROCHEE.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN NON LOIN DE L'EGLISE REVEIL, Lot 617, Ilot 49

Dirigeant(s) M OUATTARA N'GOLO INZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07828 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51978/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

